

2023-1951
21-07-2023

Raid® Insecticide contre les moustiques et les mouches 1

VAPORISATEUR SOUS PRESSION/DOMESTIQUE

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS POUR TUER LES MOUSTIQUES,
LES MOUCHES ET LES GUÊPES.

ATTENTION



EXPLOSIF

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

PRINCIPE ACTIF : pyréthrine 0,25 %, Butoxyde de pipéronyle 1,01 %.
AVERTISSEMENT : contient l'allergène soya

N° D'ENR. 30641 P.C.P.ACT.

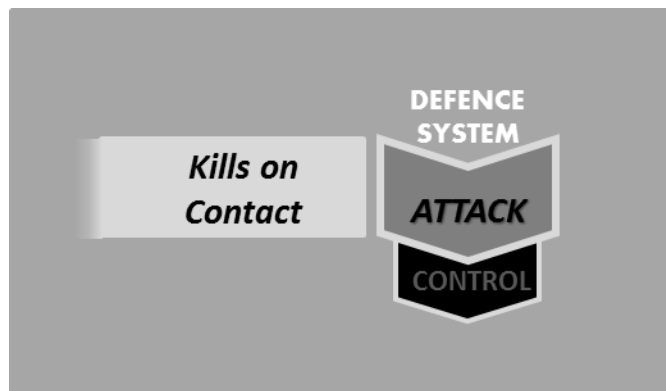
CONTENU NET 250 g – 500 g

SC JOHNSON
UNE ENTREPRISE FAMILIALE (logo)

S. C. Johnson et Fils, Limitée, 1, rue Webster, Brantford, ON, Canada N3T 5R1
1 800 558-5566
www.Raid.ca [site Web]

<<texte marketing facultatif>>

Une entreprise familiale depuis 1886 *Fisk Johnson*
Contient un insecticide dérivé de la fleur de chrysanthème
Tue au contact
Tue les moustiques, les mouches et les guêpes.



Système de défense Raid

Vous aide à combattre les insectes plus intelligemment, et non pas plus fort.

Visitez www.raid.ca pour déterminer votre insecte et votre meilleur plan de traitement.

Conseils :

Les moustiques : les moustiques se reproduisent dans les eaux stagnantes. Éliminer tout site de reproduction où les moustiques pourraient possiblement pondre des œufs, même en très petites quantités. Éliminer les sources d'eau stagnante dans votre parterre. Ranger les pots de fleurs, les arrosoirs, les bateaux et les brouettes tête en bas.

Les mouches : veiller à ce que toutes les moustiquaires soient bien ajustées et qu'il n'y a pas de fissures ou de trous pouvant permettre aux mouches de s'infiltrer dans la maison.

Utiliser ce produit pour : tuer (les insectes) au contact :

Utiliser (Raid® Insecticide contre les moustiques et les mouches 1) (ce produit) pour tuer les mouches (et) (les moustiques) (les autres insectes énumérés) au contact.

Non tachant, ininflammable. Tue au contact : moustiques, mouches et guêpes.

<<fin du texte facultatif>>

]

MODE D'EMPLOI :

Ce produit est prêt à l'emploi. Toujours agiter avant l'emploi. Tenez le contenant à la verticale lorsqu'on pulvérise.

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles indiqués dans la mesure du possible. Pour toutes les utilisations étiquetées, le traitement peut être répété après 7 jours seulement si l'infestation persiste ou réapparaît. Observer de bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS :

LIMITATIONS D'UTILISATION : Aérer les sites après leur traitement en ouvrant les fenêtres et les portes, ou encore utiliser des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air. **NE PAS** appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents. **NE PAS** laisser entrer des personnes ou des animaux de compagnie dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché. **NE PAS** rester dans les sites

fraîchement traités après l'application. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés aux humains et aux animaux ou les sortir du site à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés aux humains et aux animaux, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé par la solution pulvérisée.

COMMENT APPLIQUER : APPLIQUER UNIQUEMENT DANS LE CADRE D'UN TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT. Un traitement de l'air ambiant consiste à appliquer le produit sous forme d'une suspension de fines gouttelettes dans l'air ambiant d'un espace intérieur.

TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT :

Pour tuer les moustiques, les mouches et les guêpes : Fermer toutes les fenêtres et les portes, et éteindre les systèmes de ventilation et les sources d'ignition avant le traitement. En tenant le contenant à bout de bras, et pulvériser Raid® Insecticide contre les moustiques et les mouches 1 vers le haut (dans un mouvement de balayage) en direction de toutes les parties de la pièce, en particulier le plafond et les coins supérieurs de la pièce, les fenêtres et autres sources de lumière. Garder le jet à au moins 1 m des murs intérieurs, des tissus et des meubles. Commencez l'application du côté le plus éloigné de la pièce et reculer vers la sortie. **NE PAS** dépasser la durée de pulvérisation maximale de 7 à 8 secondes par pièce de grandeur moyenne (30 m³). Quitter la zone traitée et garder les fenêtres et les portes fermées pendant 15 minutes, puis aérer pour 15 minutes avant de rentrer.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Lors de la pulvérisation, couvrir tout bocal à poissons. **NE PAS** respirer le produit. **ÉVITER LE GEL.** CONTENU SOUS PRESSION. **NE PAS** percer ou incinérer le contenant. **NE PAS** placer dans de l'eau chaude ou à proximité de radiateurs, de cuisinières ou d'autres sources de chaleur.

PREMIERS SOINS : en cas de contact avec la peau ou les vêtements, retirer les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **En cas de contact avec les yeux**, maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis poursuivre le rinçage. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **En cas d'ingestion**, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin pour des recommandations de traitement. **NE PAS** faire vomir à moins d'indications contraires de la part d'un centre antipoison ou d'un médecin. **NE** donner **aucun** liquide à boire à la personne. **NE RIEN** administrer par la bouche à une personne ayant perdu

connaissance. **En cas d'inhalation**, transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, composer le 911 ou demander une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour d'autres recommandations de traitement. Apporter avec soi le contenant, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit de lutte contre les parasites au moment d'obtenir des soins médicaux.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : contient des distillats de pétrole. Traiter selon les symptômes. Le vomissement peut provoquer une pneumopathie d'inhalation. L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements.

ENTREPOSAGE : NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. **NE PAS** entreposer à des températures supérieures à 50 °C.

ÉLIMINATION : Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale. Lorsque le contenant est vide, appuyer sur la valve pour éliminer le gaz résiduel sous pression. Les contenants vides peuvent être recyclés dans les communautés où le recyclage de bombes aérosol (en acier) est disponible. Si le service de recyclage n'est pas assuré, emballer le contenant et le jeter à la poubelle. **NE PAS** réutiliser le contenant vide.

Des questions? Des commentaires? Composez le 1 800 558-5566.

®/™ S.C. Johnson & Son, Inc. utilisée sous licence (et IMPORTÉE) PAR S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, BRANTFORD ON, CANADA N3T 5R1
POUR LA VENTE AU CANADA SEULEMENT